

EXPÉRIMENTATEUR ET ASSISTANT DE SÉLECTION CRÉATEURS DE VARIÉTÉS

L'activité agricole d'aujourd'hui est moins le fait d'un agriculteur réalisant l'ensemble des tâches sur son exploitation, que d'un système complexe d'activités et de fonctions accomplies aussi bien par l'exploitant que par des tiers, salariés ou prestataires. Cette mutation révèle les transformations profondes de l'organisation du travail en agriculture et témoigne de la capacité d'adaptation du secteur.

Le sixième volet de notre série sur les métiers de l'agriculture est consacré aux expérimentateurs et assistants sélectionneurs.

Votre Agglo est allé chez Florimond Desprez, semencier à Houville-la-Branche, et a rencontré Alexandra Le Roy, expérimentatrice, et Arnaud Le Mener, assistant de sélection.

Votre Agglo : **En quoi consiste les métiers d'expérimentatrice et d'assistant sélectionneur ?**

Arnaud Le Mener : Ce sont les mêmes métiers. La différence entre un expérimentateur et un assistant sélectionneur réside essentiellement dans le statut. C'est une évolution professionnelle.

Alexandra Le Roy : Nous créons des variétés pour répondre aux agriculteurs, aux industriels et in fine aux consommateurs. L'objectif est que ces nouvelles variétés soient plus tolérantes aux maladies, aux intempéries, pour gagner en qualité et en productivité. L'aspect environnemental est important, l'idée étant d'éviter, par exemple, de traiter les champs.

VA : **Comment crée-t-on des variétés ?**

ALM : De l'expérimentation au suivi de parcelle, il y a différentes étapes à respecter qui s'apparentent à un cycle : tout d'abord, nous semons. Après

vient le suivi, qui consiste à observer les plantes et à apprécier le niveau des maladies, la hauteur, la précocité, etc. Puis, il y a la récolte, de fin juin à fin juillet. Ensuite, nous analysons les résultats technologiquement et en laboratoire. Enfin, nous préparons les semis, c'est-à-dire que nous gardons les meilleures semences pour les ressemer l'année suivante et ainsi recommencer un nouveau cycle.

ALR : Il faut compter entre 7 et 10 ans pour créer une nouvelle variété.

VA : **Comment en êtes-vous arrivés à exercer ses métiers ? Quels parcours avez-vous suivis ?**

ALR : J'ai un DUT Génie biologique option agronomie. A l'issue du DUT, j'ai été embauchée par Florimond. J'ai toujours voulu exercer un métier avec une dominante terrain. Ici, on est à 95% dehors, sur le terrain.

ALM : Je suis dans l'entreprise depuis 20 ans. J'ai un BTS agricole, que



LA FILIÈRE AGRICOLE : UN MÉTIER, DES BESOINS

j'ai obtenu en Bretagne et qui n'a, pour ainsi dire, rien à voir avec le métier d'assistant sélectionneur. A l'époque, je suis rentré en tant que saisonnier. Après une année en CDD, j'ai été embauché en CDI.

VA : Quelles sont les compétences requises pour exercer votre métier ?

ALM : Il est nécessaire d'être rigoureux, autonome, patient, polyvalent. Nous sommes amenés à conduire des tracteurs, des moissonneuses-batteuses, nous encadrons les saisonniers... Nous sommes une petite structure, l'entraide est également importante. Ne pas oublier que nous travaillons dehors. Cela demande d'être flexible et disponible en fonction des aléas climatiques.

ALR : Concernant la technique, il faut des connaissances en agronomie, en végétal et en génétique. Le niveau BAC+2 est la base de notre métier. Il faut savoir également qu'au-dessus, il y a le métier de sélectionneur pour lequel un BAC+5 de niveau ingénieur est nécessaire.

VA : Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

ALM : La diversité du poste, le fait de travailler avec du vivant, au contact de la nature, en plein air.

ALR : Travailler dehors est agréable. C'est un luxe comparé aux personnes qui sont enfermées dans les bureaux. Il y a également un sentiment de fierté de travailler pour l'avenir et pour les consommateurs.

FLORIMOND-DESPREZ PAR THIERRY BEBIN, RESPONSABLE DE STATION



« Le groupe Florimond-Desprez a été créé en 1830 par Jean-Baptiste Auguste Desprez. Il s'agit d'une entreprise familiale dont le siège se situe à Capelle-en-Pévèle (Nord) et qui compte aujourd'hui près de 1100 collaborateurs en France et à l'étranger.

Nos métiers sont de proposer de nouvelles variétés sur différentes espèces et de produire des semences répondant aux attentes du secteur des grandes cultures. Parmi les espèces que nous travaillons, il y a les céréales (blé, orge, triticale) et les protéagineux, la betterave sucrière, la chicorée et la pomme de terre.

A Houville-la-Branche, station qui a été construite en 2002, nous traitons la partie céréale : blé tendre, blé dur, triticale, orge et pois d'hiver. Ces travaux sont réalisés par nos techniciens, sélectionneurs et assistants de sélection. »

FLORIMOND-DESPREZ RECRUTE

CDI - Expérimentateur en sélection céréales (H/F)

contact : auriane.fourrier@florimond-desprez.fr

CDD - Saisonnier agricole (H/F)

Contact : thierry.bebin@florimond-desprez.fr

